

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 31

Artikel: Les anciens tirs en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189895>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . 4 fr. 50
 six mois . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Les anciens tirs en Suisse.

Le *Paris illustré* a consacré tout un numéro, orné de nombreuses gravures, au Tir fédéral de Genève. Nous lui empruntons les lignes suivantes, qui lui ont sans doute été fournies par un collaborateur genevois :

« Les Souisses aiment moult à s'ébattre, » dit un ancien chroniqueur. Ce qui est certain, c'est que, de tout temps, ils ont aimé à se visiter confraternellement ; c'est que, chez eux, il n'y a jamais de fête, si petite soit-elle, sans repas pantagruéliques, sans bals, sans jeux de toute espèce, tir à l'arbalette, à l'arquebuse, au mousquet. Villes libres, cités impériales, en Suisse, en Alsace, en Souabe, sur les bords du Rhin, dans les Flandres, toutes ces communautés bourgeoises savaient gaiement passer l'existence ; on allait se voir, faire montre de son adresse aux exercices du corps et surtout de ses capacités dans l'art de beuverie. Voyez les gens de Zurich, apportant à leurs amis et alliés de Strasbourg la bouillie de millet encore fumante.

Donc, depuis le commencement du quinzième siècle, ce ne sont que successions de tirs à l'occasion desquels les villes se rendent politesses pour politesses. Elles hébergeaient leurs hôtes, elles envoyaient à leur rencontre des députations chargées de présents ; c'était un échange constant de cadeaux et de bons procédés. En 1485, Berne offrit des ours à des sujets de l'abbé de Saint-Gall qui avaient amené un superbe boeuf aux cornes dorées, couvert d'une housse de drap d'or. En 1605, le tir que les Bâlois donnaient à leurs confédérés se termina par un banquet somptueux dans une salle longue de *nonante-huit pieds*. Les registres de la *Société de l'Arquebuse et de la Navigation*, à Genève, société qui possède en son hôtel les portraits peints de ses rois, fourmillent de détails de cette espèce. Le tir est toujours suivi de feux d'artifice, de promenades sur le lac, de banquets. Et, dans toutes ces fêtes, on ne se contentait pas d'aller au devant des amis, on les reconduisait encore jusqu'à un point donné, quelquefois pendant une journée de marche. Déjà, alors, les tirs duraient six ou huit jours. Quant aux prix, outre les pièces d'argenterie ou les coupes de vermeil, on voyait figurer dans le nombre des mesures de drap et des paires de taureaux, de même que des quartiers d'ours, de chamois, de cerf, de chevreuil, de bouquetin, de sanglier, venaient recouvrir les tables des festins.

L'hospitalité n'était pas seulement complète, elle était, avant tout, écossaise. « Rien ne comble mieux nos désirs, disait en 1478 un landamman d'Uri aux Zurichois accourus chez leurs confédérés d'Altorf, que ce jour où vous venez si amicalement nous visiter ; c'est pourquoi faites-nous connaître ce que chacun de vous pourrait désirer, afin que nous ayons le plaisir de vous le procurer, car vous êtes de ceux dont nous estimons le plus la vieille amitié et les loyaux conseils ; tout ce qui est dans le pays est à votre disposition, et nous vous supplions de vous servir librement de nos maisons, de nos granges, de nos celliers et de tout ce qui nous appartient. »

D'autre part, les registres de plusieurs cités mentionnent la présence, pendant les fêtes de tir, de véritables camps volants avec enseignes flottantes.

Joyeux avant tout était ainsi l'aspect de ces anciens tirs.

Le premier tir fédéral eut lieu à Aarau en 1824 ; trois ans après, soit en 1827, Genève le possédait et devait le voir revenir à nouveau dans ses murs en 1851. »

LES FÊTES DE PAROISSES, A LIÈGE

Un jeune Vaudois, fixé à Liège depuis quelques mois, nous donne, sur les fêtes populaires de cette ville, ces détails fort curieux :

« Je remarquais, dit-il, depuis quelque temps, un mouvement inusité dans les rues ; on reblanchissait les maisons, on donnait une nouvelle couche de vernis aux enseignes et aux volets ; on procédait à des soins de propreté partout. Sur les places s'installaient les carrousels et les baraques ; les cafés annonçaient des bals. Un marchand de vins entr'autres, affichait : *Bal champêtre dans un jardin couvert*. Les magasins s'ornaient de nouveaux et frais étalages avec les traditionnelles bougies et un Christ, en métal ou en bois, au milieu de la vitrine.

Les pâtisseries et les charcutiers, tout particulièrement, font de belles affaires durant la fête de paroisse. Chez les premiers, les gâteaux au riz dont on ne saurait se passer le dimanche ou les jours de fête ; chez les seconds, les jambons fumés. De nombreux jambons encore en montre portent les noms de ceux qui les ont commandés, ce qui n'est pas toujours très agréable pour l'acheteur, si j'en juge par ce bout de conversation entendu dans la rue :